

# *L'écho de Montailleux*

Bulletin communal de Présilly - numéro 83 - décembre 2019



# Sommaire

## L'édito

L'édito	2
La vie municipale	3-9
Compte-rendu des conseils municipaux	3-4
Nouvelle recrue	5
Travaux	5
Octobre Rose	6
AFAF	6
Sapeurs-pompiers	7
Frontaliers et résidents secondaires/principaux	7
Déneigement	8-9
L'intercommunalité	10-15
SIVU Beaupré - RécréA	10-11
Maison du Salève	12-13
Signature CTENS	13
Portrait de territoire	14-15
Social	16-17
Le logement social	
Ça s'est passé à Présilly	18-20
Vie associative	21
Comité de Jumelage	
Salinas Farm	22-23
État-civil	24
Infos pratiques	24

*Chères Présilliennes, Chers Présilliens,*

*Pour le dernier édito de ce mandat (2014-2020), je tiens à remercier chaleureusement les élus ainsi que le personnel communal de Présilly pour leur investissement, leur présence et leur engagement pendant ces six années au sein de la municipalité.*

*Beaucoup de projets sont engagés pour les prochaines années dans notre village :*

- *Sécurisation de la route du Petit-Châble, secteur 1 et 2*
- *Aménagement de la route du Bé d'Lè devant l'immeuble du Crêt Fleuri*
- *Aménagement foncier agricole et forestier*
- *Aménagement de la mairie pour la mise aux normes PMR*
- *Achat d'un terrain sur la commune de Beaumont pour l'agrandissement de l'école*
- *Construction d'une nouvelle école avec dix salles de classe (permis de construire déposé)*

*Notre village se développe et nous devons répondre aux besoins d'une population grandissante ainsi qu'aux normes imposées par les services de l'État.*

*Vous découvrirez dans ce dernier numéro les événements survenus depuis le printemps.*

*Je vous donne rendez-vous pour mes derniers vœux le **vendredi 10 janvier à 20h.***

*Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de Noël et vous adresse mes meilleurs vœux pour que l'année 2020 vous apporte en premier lieu la santé, ainsi que tout ce qui peut contribuer à votre bonheur.*

*Bien amicalement*

*Le Maire,*

*Nicolas DUPERRET*

## Compte-rendu des conseils municipaux

### URBANISME

#### Approbation convention de réservation – programme Les Crêts Fleuris

Pour mémoire, la société Haute-Savoie Habitat a réalisé une opération de 13 logements locatifs conventionnés, route du Bé'd'Lè, dénommée "Les Crêts Fleuris".

La commune bénéficie d'un droit de réservation de logements en contrepartie de la garantie d'emprunt approuvée par délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2017. Le droit de réservation porte sur deux logements PLS, T3 et T4, un logement PLUS, T4 et deux logements PLAI, T3 et T2.

Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention avec Haute-Savoie Habitat fixant les modalités et les conditions d'attribution du droit de réservation des logements, au bénéfice de la commune.

#### Collaboration avec le CAUE

Trois dossiers ont été étudiés avec le CAUE et les permis ont été accordés :

- Dans le cadre du projet **SCCV Présilly Bel Air** : Pour rappel, suite aux réunions avec le CAUE, le projet (qui comportait initialement 39 logements) avait été totalement retravaillé. Après obtention du permis de construire, les promoteurs ont organisé une réunion publique en date du 11 juillet 2019 en mairie de Présilly.
- La rénovation de la **ferme "Gibus"** : les réunions du CAUE ont permis de baisser le nombre de logements à 9. La mairie a également signalé ses réserves sur la faisabilité d'un parking souterrain.
- Le projet **Immotis**, situé route de Bel Air : le permis a été accordé pour 5 logements.

Les livraisons de ces trois constructions devraient s'effectuer en 2020/2021.

### TRAVAUX

#### Éclairage public, mobilité douce et sécurité des usagers

Il est prévu de créer un chemin de **mobilité douce** le long de la RD18 à hauteur de l'ancien restaurant de Clairjoie, afin de permettre la continuité du cheminement piéton depuis le bas de la route de Beauregard, offrant ainsi une sécurité accrue pour les piétons, le flux de véhicules étant très important sur cet axe. Il a été par ailleurs décidé de procéder à la **dépose des éclairages** route du Thouvet et au bas de la route de chez Coquet.

En créant des chemins de mobilité douce et en abaissant l'éclairage public, la commune souhaite sensibiliser les piétons et les conducteurs à la sécurité. En effet, ainsi que le démontrent différentes études, les routes éclairées sont plus accidentogènes du fait de la vitesse accrue des automobilistes. A contrario, les secteurs moins éclairés incitent naturellement à plus de prudence.

#### Syane : Travaux sur les réseaux de distribution d'électricité pour les éclairages publics et sur les réseaux de télécommunication – Programme de financement route du Petit-Châble

Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2019, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « route du Petit Châble ».

- Montant global estimé : 383 495.00 euros
- Participation financière communale : 227 863.00 euros
- Frais généraux : 11 504.00 euros

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, le Conseil municipal a approuvé le plan de financement, ainsi que la répartition financière proposée.

#### Convention relative au déplacement en souterrain des réseaux de communication électroniques

Les câbles du réseau de communication ayant été arrachés à plusieurs reprises, route de chez Coquet, lors du passage de véhicules hauts, la collectivité prévoit l'enfouissement des réseaux de télécommunication afin d'éviter ce type d'accidents à l'avenir. Ces travaux permettront également la mise en valeur au titre de la qualité environnementale de la commune.

La commune réalisera les travaux de génie civil en tant que maître d'ouvrage délégué et Orange procédera aux opérations de câblage de communications électroniques pour le secteur 1.

#### Voirie

Dans le cadre du programme des "Crêts Fleuris", la commune a négocié 5 places de parking communal sur la route du Bé'd'Lè avec Haute-Savoie Habitat.

Il a été prévu de créer un trottoir "niveau 0" de 1,50m de large entre la maison "Chez Lachat" et la Halle.

## Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

### SOCIAL

Un **diagnostic gérontologique** est en cours sur la Communauté de Communes du Genevois. Cette étude est effectuée par des consultants qui interrogent les élus locaux. Une présentation de ce diagnostic sera effectuée concernant les besoins des seniors sur le territoire et les projets à prévoir pour améliorer le confort en termes d'activités et d'infrastructures.

Il y a une **explosion des naissances sur le territoire du Genevois**. La baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans observée au niveau national n'est pas une réalité sur notre territoire (entre 2012 et 2016 : -4% en France ; +18% sur la CCG). Ainsi alors que le taux de couverture national s'améliore un peu, celui de la CCG s'est lui légèrement dégradé essentiellement du fait de l'augmentation importante des enfants de moins de 3 ans insuffisamment compensée par la création de places collectives. Pour mémoire, la commune avait proposé l'installation d'une crèche privée dans un local du programme des "Crêts Fleuris", ce qui avait été refusé par la CCG car dans le schéma de développement, notre secteur était suffisamment pourvu.

Du fait de cette particularité démographique, le territoire sera très vite en **déficit d'environ 300 berceaux**. Une recherche de solutions est en cours pour des modes de garde, tels que l'installation de micro-crèches privées encadrées par des partenariats et conventions avec le public, afin d'obtenir des subventions, permettant ainsi à la fois d'augmenter le nombre de places disponibles et de maîtriser les coûts.

Il a également été constaté une diminution du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire, ce qui tend à augmenter le déficit de ce mode de garde. Des demandes d'agrément sont en cours et pourraient améliorer la situation. La pénurie globale des modes de garde d'enfants a pour conséquence une augmentation des tarifs et engendre une situation difficile pour les parents à revenus modérés.

### DIVERS

#### Location des salles communales : modification de l'organisation

Pour mémoire, la mise à disposition des salles communales est un service rendu aux administrés ainsi qu'aux associations afin de permettre des événements privés et contribuer à l'animation de la vie locale.

Afin de préserver le bon fonctionnement, le bon état général et garantir une meilleure gestion des salles communales, il convient de cadrer l'organisation de son occupation, d'harmoniser et de faire respecter les règles qui s'imposent à chaque locataire.

Il est rappelé que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire est chargé, sous le contrôle du Conseil municipal, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune et de faire tous actes conservatoires de ses droits. M. le Maire en qualité d'administrateur des biens communaux, doit fixer la réglementation applicable à la salle communale et en assurer la bonne gestion.

Il a été notamment décidé de modifier les **cautions** relatives à la location des salles, en dédiant une partie du montant à la **propreté de la salle**.

LOCATAIRES	SALLE DES FÊTES	PETITE SALLE
<b>PARTICULIERS</b> <u>Uniquement pour les habitants de la commune</u>	<b>350 €</b> ou <b>370 €</b> si demande de vaisselle	<b>50 €</b>
<b>ASSOCIATIONS DU GENEVOIS</b> <b>SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE</b>	<b>Gratuit une fois par an</b>	<b>Gratuit une fois par an</b>
<b>ASSOCIATIONS DE PRESILLY</b> <b>NON SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE</b>	<b>Gratuit trois fois par an</b>	<b>Gratuit trois fois par an</b>
<b>SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ</b> (Ass. générales)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
<b>CAUTION</b>	<b>300 €</b> pour la propreté + <b>700 €</b> en cas de dégradation	<b>250 €</b>

### INTERCOMMUNALITÉ

#### Le SIVU Beaupré

L'acquisition d'une parcelle pour l'extension de l'école, portée par l'EPF (Établissement Public Foncier) est sur le point d'aboutir. Cette acquisition est nécessaire dans le cadre de l'agrandissement de l'école et est prise en charge par les 3 collectivités (Présilly, Beaumont, SIVU). Une répartition financière sera prochainement présentée en conseil municipal et devra être validée par convention. Le terrain est acheté à 82 euros/m<sup>2</sup>. La collectivité attend le bornage pour connaître le prix définitif du terrain et des indemnités de remploi. Le permis pour cette extension a été déposé par le SIVU en date du 17 octobre 2019 en mairie de Beaumont.



### Nouvelle recrue à la mairie

Émilie Dramais a rejoint le secrétariat de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Originnaire de St-Étienne et au bénéfice d'un BTS assistante de gestion en PME/PMI, elle a occupé un poste d'adjointe administrative au CHU de Saint-Étienne. Son mari ayant trouvé un emploi dans la région en février 2018, Émilie l'a rejoint, avec leur fille, en juillet de la même année. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Émilie et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions à Présilly !

## Travaux

### Route du Petit-Châble

À l'heure où nous bouclons ce bulletin, le démarrage des travaux sur la route du Petit-Châble est imminent... Ils doivent commencer par la réalisation du réseau d'eaux pluviales, à partir du numéro 558 en direction du Châble. Ces nouvelles canalisations seront déposées le long de la route afin de ne pas trop perturber le flux de véhicules et ainsi permettre le déneigement en cas d'intempéries. La circulation est maintenue pour les riverains afin que vous puissiez accéder à vos habitations.



Durant la période de fêtes de Noël, à savoir du 19 décembre 2019 au 6 janvier 2020, les entreprises sont fermées mais la route reste carrossable.

Le choix a été fait de commencer les travaux avant les fêtes pour que la tranche 1 et 2 soient terminées avant les vacances estivales.

Une réunion de chantier a lieu tous les mardis à 13h30 dans l'ancienne école du Petit Châble en vue notamment de traiter les éventuels dysfonctionnements. La cour sert d'aire de stockage pour le matériel.

Ce type de travaux occasionnant toujours des nuisances, nous vous remercions par avance de votre compréhension, patience et bon sens afin qu'ils se réalisent dans les meilleures conditions.

*Travaux en partie subventionnés  
par le Conseil Départemental*



### Un pressoir mis à l'honneur

*Offert par M. Sirman, habitant du Petit-Châble,  
cet ancien pressoir a retrouvé une seconde vie  
au milieu des fleurs...  
Merci pour ce don.*



## La vie municipale



### Octobre Rose

*Cette année encore,  
la mairie a vu rose,  
de jour comme de nuit,  
durant tout le mois d'octobre,  
traditionnellement dédié  
au dépistage du  
cancer du sein.*



*Saluons la belle initiative personnelle  
d'Elisabeth Philippe, habitante des Hôteliers,  
qui a entrepris de décorer  
le bassin du hameau.*

*Merci à elle pour cette jolie réalisation !*



## Aménagement foncier Agricole et forestier

Le projet d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) comprenant la réorganisation parcellaire du territoire compris dans le périmètre d'aménagement, ainsi qu'un programme de travaux connexes validé par la commission communale d'aménagement foncier (CCAF) en novembre 2018 a été soumis à enquête publique du 28 janvier au 28 février derniers.

Après clôture de l'enquête, la CCAF s'est réunie en mai afin de prendre connaissance des réclamations et observations formulées ainsi que du rapport du commissaire-enquêteur. Le projet a ainsi été ajusté au regard des réclamations formulées lors de l'enquête et a ensuite obtenu l'accord du Préfet sur le programme de travaux au regard des législations environnementales.

Le projet modifié a été affiché en mairie à compter du 20 novembre dernier. Chaque propriétaire, a été averti par courrier que cette date d'affichage constituait le point de départ d'un délai d'un mois pour présenter d'éventuelles réclamations devant la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF).

Au vu des réclamations reçues, la CDAF doit désormais étudier les différentes solutions possibles avec l'aide technique du géomètre puis se réunir afin d'arrêter le plan définitif. Les décisions de la CDAF seront notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception aux réclamants et aux propriétaires dont les attributions seront modifiées.

Après cette dernière étape, l'opération d'aménagement foncier sera clôturée par arrêté du président du conseil départemental, affiché en mairie et publié dans la presse. Cet arrêté clôturera les opérations d'aménagement et fixera la date de dépôt du nouveau plan en mairie qui correspondra au transfert de propriété. Le procès-verbal d'aménagement foncier sera simultanément transmis au service de la publicité foncière. À l'issue de la procédure, chaque propriétaire recevra son titre de propriété. En parallèle, seront réalisés les travaux connexes (modification des chemins, plantations...) prévus dans le projet.

### Sapeur-pompier volontaire : pourquoi pas vous ?



Les sapeurs-pompiers de Beaumont ont toujours une activité relativement soutenue (environ 60 interventions par an) au côté du centre de secours de Saint-Julien-en-Genevois, pour assurer notamment du prompt secours et renforcer les secours sur le Genevois savoyard.

De ce fait nous sommes en permanence en recherche de personnes volontaires pour venir compléter notre équipe dynamique ! Si l'envie de servir, d'assurer une mission de service public et de participer à la vie de notre centre de première intervention vous anime, vous pouvez contacter le chef de centre Philippe Duperré au 06 89 73 10 72, afin d'avoir tous les renseignements nécessaires.

Nous serons heureux de vous accueillir, vous former et vous impliquer dans nos missions de secours. Votre motivation vous permettra ensuite de progresser vers des spécialisations et un avancement de grade.

Tous les sapeurs-pompiers ont débuté la tournée des calendriers. Nous comptons sur votre gentillesse habituelle pour leur réserver un bon accueil.

Nous souhaitons à tous les habitants de la commune de bonnes fêtes de fin d'année et leur présentons nos bons vœux.



### Frontaliers et résidents secondaires/principaux : petit rappel...

- **Tout frontalière, qu'il soit au bénéfice d'un permis G ou de nationalité suisse, doit se faire recenser auprès de sa commune !**
  - Il suffit de passer en Mairie pour remplir le formulaire adéquat.  
*Cette déclaration est essentielle car elle permet à votre commune de recevoir sa part des fonds frontaliers provenant de la rétrocession faite par la Suisse à la France sur le montant total des impôts qu'elle a prélevés aux travailleurs frontaliers.*  
*Les sommes ainsi perçues par votre commune contribueront à l'entretien des infrastructures utilisées par tous les Présilliens.*
  - Il vous faudra également déclarer vos revenus en France chaque année (même si vous n'y êtes pas imposé).
  - Et n'oubliez pas de veiller à ce que l'adresse figurant sur votre permis soit à jour (en cas de déménagement, signalez votre changement d'adresse à l'Office Cantonal de la Population, avant le 30 juin)
- **Toute personne suisse ou binationale résidant à titre principal en France doit se faire recenser auprès de sa commune** (également pour le retour des fonds frontaliers, comme précisé au point ci-dessus) **et déclarer ses revenus en France chaque année !** (même si elle n'y est pas imposée)

#### Attention :

**Toute personne habitant une résidence secondaire à l'année est en réalité un résident principal et, à ce titre, doit régulariser sa situation !!!**

Pour plus d'informations sur les démarches à effectuer, vous pouvez contacter :

- La Mairie de Présilly (04 50 04 42 50 ou [mairie@presilly.fr](mailto:mairie@presilly.fr))
- Le Groupement Transfrontalier Européen ([www.frontalier.org](http://www.frontalier.org))
- Le Centre des Finances Publiques d'Annemasse (04 50 43 91 50 ou [sip.annemasse@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.annemasse@dgfip.finances.gouv.fr))

### Déneigement : derrière l'étrave, des humains

Au retour de l'hiver, si certains savourent le plaisir de renouer avec les sports de glisse ou apprécient tout simplement de perdre leur regard dans les paysages de carte postale alpestre, il n'en va pas de même lorsque l'on doit prendre la route pour se rendre au travail et que la neige est tombée sans interruption depuis la veille au soir...

De là à pester contre les éléments en général et grogner des "mais qu'est-ce qu'ils attendent pour déneiger", il n'y a qu'un pas. Un pas qu'il est bien trop tentant de franchir, puisque la méconnaissance d'un sujet est le meilleur moyen d'émettre des commentaires aussi excessifs qu'inappropriés.

Il est donc grand temps de rétablir quelques vérités, autrement dit de vous raconter l'histoire du déneigement à Présilly.

Il faut d'abord savoir que le déneigement, en France, est effectué par des services différents, selon qu'il s'agit d'une autoroute, une route départementale ou communale. En quelque sorte, l'adage disant que "chacun balaie devant sa porte" prend ici tout son sens...

Pour ce qui est de Présilly, c'est un homme (et un seul) qui se charge de ce travail, puisque la commune ne possède qu'une seule étrave et une seule saleuse. La mairie loue les services et le tracteur du GAEC Chanoir, et c'est l'un des deux associés de la ferme, Sébastien Duperret, qui déneige depuis 1995.

Si nous remontons l'arbre généalogique des hommes chargés du déneigement à Présilly, nous trouvons en tout premier lieu Claudius Tissot (grand-père de Sébastien, né en 1892), puis Raymond Dupanloup, suivi de Gabriel Girod. Roland Duperret (père de Sébastien) a pris la relève de 1960 à 1995.

#### Matériel utilisé

À l'époque de Claudius Tissot, on déneigeait les routes à l'aide de 3 chevaux tirant un "traîneau" (en réalité 3 planches positionnées en triangle). Raymond Dupanloup, lui, put remplacer les chevaux par un tracteur. Dans les années 60, Roland Duperret déneigeait encore avec un tracteur (au début, sans cabine !) et un traîneau. Pour combattre le verglas, on utilisait des gravillons et non du sel. La première étrave a été installée sur le tracteur en 1984.



*Le déneigement autrefois  
Ici avec 5 chevaux...*



Jusqu'en 1995, déneigement et salage s'effectuaient de manière séparée, ce qui augmentait significativement le temps de la tournée. Heureusement, lorsque Sébastien a repris les rênes, il a été possible de réunir ces deux actions, l'étrave et le récipient de sel pouvant être fixés ensemble sur le tracteur (étrave à l'avant et saleuse à l'arrière).

#### Une grande tournée

La consigne est d'intervenir à partir de 5 cm de neige au sol. L'expédition débute par le chargement du sel entreposé dans le dépôt situé route des Molliets. Puis il faut monter jusqu'au rond-point de Pomier et retour pour la traversée complète du chef-lieu – via la route du Bé d'Lè – jusqu'au carrefour de Beauregard. Cet axe principal du village ainsi que l'accès au tunnel pour les secours sont prioritaires.

Une fois à Beauregard, on poursuit avec le lotissement et les routes annexes. Ensuite, ce sont les Hôtels, puis retour au chef-lieu, le Mont-Sion, le Thouvet, le Petit-Châble, la zone artisanale, Pomier et Bel-Air.

Notre commune est étendue et n'oublions pas que le travail doit être fait dans les deux sens de circulation...

**La tournée complète prend en moyenne 4h30 !** La durée varie bien sûr en fonction de l'enneigement. Les altitudes très variables dans notre commune ont également une incidence sur le temps de déneigement : il peut y avoir 5 cm de neige à Beauregard, 10 au chef-lieu et 15 cm sur les hauteurs du village !



L'heure à laquelle le déneigement a lieu a bien entendu aussi des conséquences sur le déroulement des opérations. Sébastien essaie de déneiger le plus tôt possible, non seulement pour éviter que des véhicules ne se retrouvent bloqués sur la route ou ne finissent dans un fossé, mais aussi tout simplement parce que le déneigement effectué en dehors des gros flux de circulation est de meilleure qualité et bien moins stressant à réaliser !

Cependant, si l'intervention doit se faire à une heure de pointe, il faut alors nettoyer en priorité les lieux de passage des transports scolaires. Le Thouvet devient paradoxalement une priorité aussi, car les routes principales étant souvent fortement encombrées en cas de neige, beaucoup de véhicules empruntent alors la petite route du Thouvet.

Parfois, Sébastien démarre sa tournée à 2h30 du matin, pendant que nous dormons tous encore paisiblement... En cas de neige abondante, il faut refaire une tournée rapidement. Il est arrivé de déneiger plus de 20h sur 24 !



### **Verglas**

En dehors des jours de neige, il y a bien sûr tous les jours où c'est le verglas qui est à l'œuvre. Dans ce cas, il faut environ 2h30 pour saler toute la commune. Généralement, Sébastien part vers 4h30, mais là encore, il s'adapte, son objectif principal étant de faciliter la circulation des véhicules.

Sachez que le sel utilisé à Présilly est d'excellente qualité ! Il s'agit du même sel que celui utilisé pour l'autoroute. Cependant, comme tous les sels, il devient inefficace lorsque la température descend en dessous de -8 °C. Par ailleurs, son degré d'efficacité dépend également du taux de circulation.

Les quantités de sel utilisées quotidiennement dans la commune varient entre 1 et 4 tonnes, en fonction des conditions climatiques.

### **N'oubliez pas...**

Le but du déneigement est bien entendu de faciliter la circulation. Mais chasser la neige de la route ne signifie pas pour autant la faire disparaître ! Sébastien ne peut faire autrement que la pousser sur le bord de la route et ne peut par conséquent pas éviter tous les accès privés. Soyez compréhensifs et, de votre côté, lorsque vous déneigez votre entrée, merci de ne pas rejeter la neige sur la route.

Il arrive aussi malheureusement que le matériel de déneigement subisse des pannes ou des avaries, ce qui peut évidemment entraîner un certain retard lors des interventions. Là encore, merci de votre compréhension et soyez assurés que tout est entrepris pour réparer au plus vite.

Après ce petit tour d'horizon d'une activité aussi délicate que nécessaire, rappelons-nous que la collaboration de chacun bénéficie à tous. En suivant les quelques consignes ci-dessous, le déneigement sera facilité et d'autant plus efficace !

Corinne FAVRE

### **« Les Préceptes du Déneigeur » ou comment faciliter la vie de tous :**

- Ne rejetez pas la neige sur la route lorsque vous déneigez votre entrée
- Ne stationnez pas votre véhicule sur la voie publique, car cela gêne les manœuvres de déneigement
- Pour votre sécurité, portez des habits voyants lorsque vous vous promenez le long de la route, par temps de neige et/ou brouillard...
- Et bien sûr... équipez votre véhicule de pneus neige !!!



## L'intercommunalité

### SIVU BEAUPRÉ – RÉCRÉA Les vacances estivales

Cet été, le centre de loisirs SIVU Beaupré – RécréA a accueilli jusqu'à 120 enfants, c'est un record ! Nous nous en félicitons. Et comme nous n'oublions pas que ces enfants sont en vacances, nous les avons poussés à aménager le centre de loisirs pour s'y sentir encore mieux : installation des tables pour le déjeuner à l'extérieur, décoration du centre, choix des activités et enfin, propositions de différentes formes de loisirs.

Ainsi toutes les équipes éducatrices ont souhaité axer, avec le soutien des enfants, la plupart des activités autour de la sensibilisation et le respect de notre environnement. Cette thématique a été abordée à travers des histoires, des jeux et des actions concrètes comme le ramassage des déchets dans le Châble.



L'occasion aussi de sensibiliser à la pollution du monde marin et de visiter l'aquarium de Lyon.

Les enfants ont pu participer à diverses semaines thématiques proposées par nos animateurs/trices : Initiations à l'escalade en salle au SIVU Beaupré, grimpe en falaise à Annecy, accrobranche et Fantastivable de Châtel ont permis aux enfants de 9 ans et plus d'éprouver d'énormes sensations tout en étant en sécurité.

Les enfants de 6 à 8 ans ont marché et découvert des activités estivales de montagne avec une randonnée et une nuitée en gîte au plateau des Glières.

En partenariat avec le club de Tennis du Châble Beaumont, les enfants ont pu pratiquer tous les matins 2h de tennis afin de découvrir ou de se perfectionner dans cette discipline. L'après-midi, ils retournaient sur le centre de loisirs pour faire diverses activités.

## Les séjours

Les enfants âgés de 5 à 7 ans ont pu profiter des activités de montagne tout en développant leur autonomie et les notions de vie collective pendant un magnifique séjour de trois jours à la résidence des « Moineaux » à Bellevaux.



Cette année encore, fort du succès des années précédentes, le séjour « Montrevel #3 » s'est déroulé du 19 au 24 août. Il a à nouveau ravi les enfants de 8 à 10 ans avec 6 jours et 5 nuits sous tipis, ses activités d'extérieur et la bouée tractée.

L'année prochaine, le séjour Montrevel sera de nouveau proposé du 17 au 22 août 2020 pour les enfants âgés de 8 à 10 ans.

**Nouveauté** : les jeunes de 11 à 14 ans pourront aussi s'y installer du 13 au 18 juillet 2020.



L'inscription à l'accueil de loisirs le mercredi peut toujours se faire sous 5 formules : le matin avec ou sans repas, l'après-midi avec ou sans repas et à la journée.

Les activités et les thématiques proposées se font par cycle (période scolaire définie par les vacances).

Il a été proposé sur le 1<sup>er</sup> cycle, de septembre aux vacances d'automne, de s'approprier le centre de loisirs en le décorant. Différentes initiations sportives comme le yoga et l'escalade, la création de jeux de sociétés et d'autres activités ont ponctué ces séances hebdomadaires.

Dès la reprise, après les vacances d'automne, le centre de loisirs a abordé la thématique du « Petit Prince », ainsi les enfants ont pu plonger dans l'univers de Saint Exupéry mais également s'imprégner des valeurs que porte cette histoire à travers des jeux et des activités.

### Les ateliers

#### Forum des associations

Samedi 7 septembre a eu lieu le forum des associations à Beaumont, l'occasion pour le SIVU Beaupré - RécréA de présenter les différentes activités que nous proposons à l'année (ateliers familles, sportifs, de couture, le centre de loisirs etc...). Mais aussi de proposer des activités sous forme de stand pour les familles (maquillage, concours de dessin, initiation escalade, atelier vélo etc...)

#### Atelier famille

Les ateliers famille sont proposés un samedi par mois. Le principe est de réaliser une recette de cuisine ainsi qu'une activité créative dans un cadre convivial.

Le premier atelier a eu lieu le samedi 12 octobre où nous avons réalisé des cookies araignées ainsi qu'une chauve-souris. Le samedi 16 novembre, c'est un atelier roses de sables et une activité automnale qui ont été proposés.

Rendez-vous le **8 février** pour le prochain atelier !



#### Groupe de parole

Cet atelier est proposé pour les parents se questionnant sur l'éducation des enfants : Comment dire non à son enfant ? Quels sont les effets des écrans et comment les éviter ?...

Une éducatrice de l'école des parents est là pour répondre à toutes ces questions et proposer des outils pour vous accompagner. Les ateliers sont gratuits et se déroulent le mercredi soir de 19h à 21h au bâtiment périscolaire sous forme de buffet canadien.

Le prochain atelier est prévu pour **mercredi 15 janvier**, sur le thème « **Les écrans** » !

#### Atelier Gym

Cette année encore des ateliers sportifs sont proposés pour les enfants dès 3 ans : les enfants s'initieront au fil de l'année aux différentes catégories de sports (de ballés, gymnastique, de raquette, athlétisme etc...) à travers le jeu et pourront ainsi identifier le sport dans lequel ils se retrouvent.

Nouveauté : ouverture d'un atelier « **babygym** » parent/enfant dès 18 mois, le mercredi après la sieste à partir de 16h45 jusque 17h15.

#### Atelier couture

Les ateliers couture sont proposés initialement les mercredis soirs à destination d'un public dès l'adolescence.

Ils permettent de s'initier aux différentes techniques et d'apprendre à utiliser ou de se perfectionner à la machine à coudre.

Suite à une forte demande, un atelier a été ajouté le lundi soir.

#### Contact

Si vous souhaitez plus d'informations ou êtes intéressés, vous pouvez nous contacter :

Mail : [recrea@sivu-beaupre.fr](mailto:recrea@sivu-beaupre.fr) Site web : [www.recrea74.wixsite.com](http://www.recrea74.wixsite.com) Téléphone : **04.50.83.77.78**

SIVU Beaupré – RécréA, 135 rue Beaupré, 74160 Beaumont.

## La Maison du Salève : programme\*

Toutes les animations : **sur inscription et 1 adulte accompagnant obligatoire gratuit.**

Tarif des animations, sauf indication contraire : **6 €** (détails autres tarifs en bas de page)

Animations en extérieur : **prévoir vêtements adaptés à la météo et chaussures imperméables !**

### \*\*SALEVE GAME, visite décalée pour s'amuser

**Vendredi 7 février, 19h, Maison du Salève (MdS), de 15 à 95 ans**

Relevez le défi de tout connaître sur la montagne du Salève ! Énigmes, épreuves artistiques ou créatives, la cohésion d'équipe sera la clé pour vaincre vos adversaires. *Places limitées 25 personnes. 15€, comprend l'animation + apéro gourmand.*

### Portrait d'hiver

**Mercredi 26 février, 14h30, MdS, dès 6 ans**

Faites appel à votre imagination ! À la manière d'Arcimboldo, célèbre peintre italien, inventez votre portrait nature et créez des peintures végétales. *8€ sur inscription.*

### Artiste des 4 saisons

**Vendredi 28 février, 10h, MdS, dès 3 ans**

Rendez-vous pour une balade artistique et créative au cours de laquelle vous découvrirez le phénomène des quatre saisons. Émerveillement garanti !

### Atelier du géologue

**Vendredi 6 mars, 14h30, MdS, dès 6 ans**

Découvrez les mystères des fossiles et repartez avec votre moulage. Prêts pour un voyage dans le temps ?

### Bienvenue le printemps

**Mercredi 18 mars, 14h30, MdS, 3-8 ans**

Les fleurs poussent, les bourgeons éclosent, il pleut... Observez ces différents phénomènes avec Horace, illustre scientifique qui vous transformera en petit météorologue.

### \*\*Visite théâtralisée

**Vendredi 17 avril, 19h, MdS**

Venez écouter Marinette, habitante des lieux, vous conter son histoire ! *Places limitées 20 personnes 14€, comprend l'animation (30mn) + apéro gourmand*

### Balade nature et légendes

**Mercredi 22 avril, 14h30, à la grotte du diable, Le Sappey, de 3 à 7 ans**

Venez découvrir la forêt du Salève et la mystérieuse grotte du diable par le biais de ses histoires et légendes. Une balade insolite pour s'éveiller à la nature. Étonnement garanti !

*Animation gratuite initiée et soutenue par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles*

### Rallye nature

**Vendredi 24 avril, 14h30, MdS, dès 6 ans**

Attention... Prêt ? Partez ! Vous voilà en route pour relever le défi d'un rallye nature. Le parcours sera jalonné de petites épreuves amusantes et artistiques à réaliser en famille.

### Portrait de printemps

**Mercredi 29 avril, 14h30, MdS, dès 6 ans**

*(voir Portrait d'hiver)*

### Crèche nature

**Jeudi 30 avril, de 10h30 à 11h30 (horaires adaptés au rythme de l'enfant), MdS, de 18 à 36 mois**

La nature pour les tout-petits, basée sur des ateliers sensoriels de découverte de la nature, dans le jardin de la Maison du Salève.

\*\* = Animations plutôt destinées à un public adulte

## Tarifs visite des expositions

Tarif normal : 6€ / Jeunes de 6 à 18 ans : 3€ / Enfants de - de 6 ans : gratuit

Entrée famille : 15€ (2 adultes + 1 à 4 jeunes)

Entrée exposition temporaire : 2€ par adulte, gratuit pour les moins de 3 ans, ou billet inclus dans l'entrée « exposition permanente ».

Autres tarifs sur demande. Tarifs groupes (enfants et adultes) sur demande. Accès aux personnes à mobilité réduite.

## Animations Familles

Présence d'un adulte obligatoire (gratuit).

Carte des p'tits malins : 15€ valable pour 3 animations (concerne uniquement les animations à 6€)

**Horaires 2019** : février à juin / septembre à décembre : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

juillet / août : du mardi au dimanche de 10h à 18h — Vacances scolaires zone A : du mardi au dimanche de 14h à 18h

Fermeture : janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, 25 décembre

Groupes sur réservation (visite tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

\* Programme complet sur : [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com) / [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

La Maison du Salève, 775 route de Mikerne, 74160 Présilly - Réservations et contact : 04 50 95 92 16

### Salève Game : une visite décalée pour s'amuser

Saviez-vous que l'impératrice Sissi s'était rendue au Salève ou encore que la boisson Schweppes y a été inventée ?

La Maison du Salève vous propose une nouvelle visite pour découvrir l'exposition « Le Salève, une montagne et des hommes » de façon décalée.

Entre amis ou collègues, venez relever le défi de tout connaître sur cette montagne atypique. Énigmes, épreuves artistiques ou créatives, la cohésion d'équipe sera la clé pour vaincre vos adversaires !



De 8 à 25 personnes, sur réservation pour les groupes. À partir de 15 ans – adultes. 7€ par personne

>>> Retrouvez également « Salève Game » le vendredi 6 décembre et le vendredi 7 février avec un apéro gourmand à la Maison du Salève !

(Sur inscription, 15€ par personne, comprenant animation et apéro gourmand).

Plus d'infos : 04 50 95 92 16 ou [info@maisondualeve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

### Signature des Contrats de Territoire Espaces Naturels Sensibles

#### Salève et Vuache unis officiellement pour la défense des espaces naturels sensibles

Le 30 août dernier, de nombreuses personnalités du Grand Genève se sont retrouvées à la Maison du Salève afin de sceller le pacte visant à pérenniser la protection des espaces naturels de notre territoire.

La signature des contrats de territoire espaces naturels sensibles (CTENS) a permis ainsi de marquer l'engagement des élus français et suisses et la volonté commune de relever les défis environnementaux par des actions concrètes.

Le **CTENS Salève Genevois** compte 35 fiches d'actions, dont : le renforcement des corridors écologiques, la gestion des alpages du Salève, la prévention des risques de pollution de l'eau potable et des rivières, la pérennisation des pratiques agricoles favorables à la biodiversité, etc.

Le **CTENS Vuache-Champagne-Genevois** compte 32 fiches d'actions portant notamment sur : la conservation du patrimoine naturel du Pays du Vuache, la valorisation des espaces naturels, la conservation des vergers traditionnels, etc.



#### Qui porte ces contrats ?

##### CTENS Salève Genevois

- Syndicat Mixte du Salève (SMS)
- Communauté de Communes
- Canton de Genève

##### **Territoire couvert :**

- Les 27 communes du SMS (dont 8 font partie de la CCG)
- 8 communes du canton de Genève

##### CTENS Vuache-Champagne-Genevois

- Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)
- Communauté de Communes
- Canton de Genève

##### **Territoire couvert :**

- Les 11 communes du SIV
- 7 communes suisses de la Champagne genevoise

## CCG - Portrait de territoire

### Évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le 8 octobre dernier s'est tenue, à Archamps, une réunion publique visant à présenter un portrait de notre territoire, réalisé par le biais de l'évaluation du SCOT de la Communauté de Communes du Genevois (CCG). Pour mémoire, le **SCOT** est un document réglementaire de planification à l'échelle des 17 communes de la CCG, portant sur la période 2014-2024 et visant à l'aménagement durable du territoire : mobilité, habitat, équipements, développement économique, ... Il encadre divers documents officiels, dont les plans locaux d'urbanisme (PLU), les programmes locaux de l'habitat (PLH), les plans de déplacements urbains (PDU), etc. La mise en place de ce SCOT impliquait l'obligation d'**évaluer les résultats de son application, au plus tard 6 ans après son approbation**. À défaut d'évaluation, le SCOT deviendrait caduc.

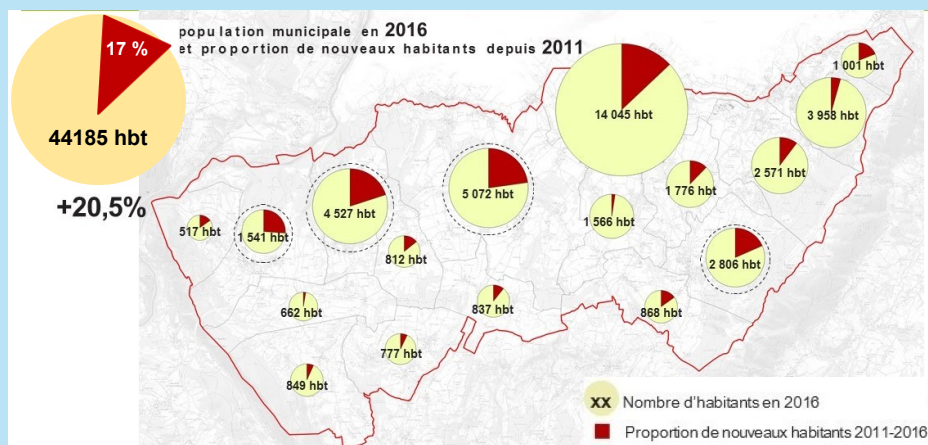
Les points à étudier concernaient notamment la maîtrise de la consommation foncière, l'environnement, les déplacements, les implantations commerciales... Le but étant d'identifier les écarts par rapport aux objectifs initiaux, repérer les difficultés d'application, etc. Cette évaluation, réalisée au moyen de questionnaires, ateliers d'échanges, analyses de statistiques, etc., permettra de délibérer sur le maintien ou la révision partielle ou complète du SCOT.

Voici quelques-uns des **résultats** obtenus suite à cette évaluation :

#### Accélération de la croissance démographique

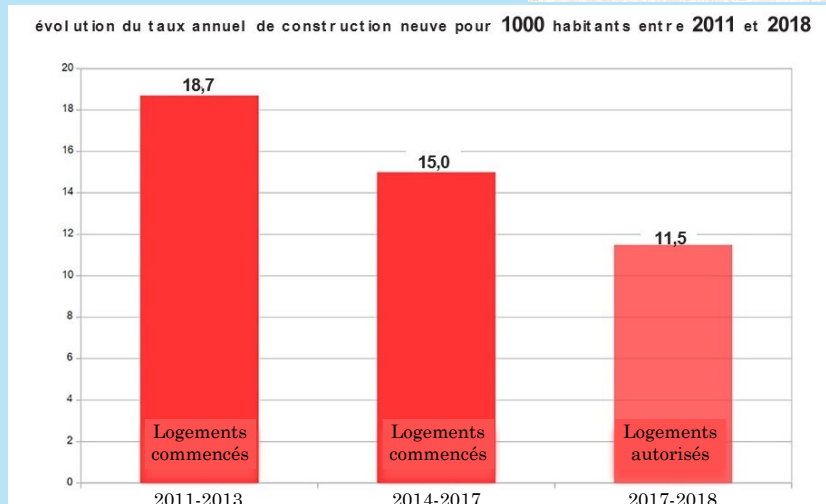
Entre 2011 et 2016, le territoire a gagné 1500 habitants supplémentaires par an pendant 5 ans, soit +3,8% de croissance annuelle démographique.

1 habitant sur 6 ne résidait pas sur le territoire il y a 5 ans



#### Décélération du rythme de construction depuis 2014

Cependant, depuis 2014, il est constaté une diminution du nombre de constructions mises en chantier même si le taux de constructions neuves pour 1000 habitants demeure parmi les plus élevés constatés en France. La révision des documents d'urbanisme locaux a sans doute généré une forme d'attentisme local.



#### Augmentation des espaces urbanisés depuis 2014

Entre 2014 et 2019, la tache urbaine (soit l'ensemble des espaces urbanisés) a **augmenté de 7%**. Cela correspond à une consommation foncière de 130 ha (soit **26 ha par an**). Aussi forte est de constater une augmentation de la consommation foncière par rapport à la décennie précédente (+22 ha par an).

#### Poursuite de la densification du territoire

Les consommations foncières entrent cependant dans une logique de modération au regard du nombre d'habitants, d'emplois, d'entreprises accueillies. Le territoire s'est densifié et le niveau de **consommation foncière moyen par habitant a fortement diminué passant de 494m<sup>2</sup> par habitant en 2008 à 453 m<sup>2</sup>**.

### **Des terres agricoles impactées par l'urbanisation**

Les urbanisations nouvelles ont impacté directement les surfaces agricoles utilisées (SAU). En 5 ans (entre 2012 et 2017), la SAU a diminué de l'ordre de 58 hectares.

### **La CCG, un territoire économiquement dynamique**

Depuis 2014, 405 entreprises ont été créées (soit +23,9% du nombre d'entreprises s'établissant aujourd'hui à 2100). Elles ont conduit à la création de 650 emplois. Autrement dit, les nouvelles entreprises apparaissent plus petites (en nombre d'emplois) que par le passé et davantage orientée vers la satisfaction des besoins de proximité que dans la production de biens.

À noter que les 4/5ème des 650 emplois créés entre 2011 et 2016 l'ont été dans les bourgs périphériques (Viry, Feigères, Beaumont et Collonges-sous-Salève).

### **Un déséquilibre emplois / habitants qui s'accroît**

Face à une augmentation de +20,5% du nombre d'habitants, et malgré une croissance du nombre d'emplois de +6,3%, force est de constater la poursuite des tendances passées conduisant à un déséquilibre entre le nombre d'emplois offerts et le nombre d'actifs et de résidents présents sur le territoire. Le cœur métropolitain genevois demeure le principal pôle d'attractivité économique vis-à-vis de la CCG ; cela se traduit par une polarisation encore plus importante des emplois. 3 actifs sur 5 travaillent en Suisse.

### **Alternatives en marche**

- > Des projets de transport collectif en cours et en attente (tramway, ligne D...)
- > 2 P+R créés sur 6 prévus
- > un schéma des modes doux validés à mettre en œuvre
- > un PDU (plan de déplacements urbains) à venir

### **Conclusion**

La mise en œuvre du SCOT a permis d'améliorer de nombreux points en matière de préservation de la biodiversité, d'amélioration de la gestion des déchets, de réalisation de logements locatifs aidés. Le SCOT a permis également d'engager la maîtrise de plusieurs évolutions territoriales (consommations foncières en particulier...). Globalement les objectifs et prescriptions du SCOT sont engagés dans leur concrétisation. Plusieurs projets en cours de réalisation, notamment en matière de mobilité, seront essentiels pour mesurer pleinement les impacts du SCOT dans l'évolution et les équilibres territoriaux. Avec l'approbation de l'ensemble des PLU, c'est bien la période 2019-2024 qui permettra de mesurer pleinement les effets du SCOT.

*Article basé sur le document de synthèse d'évaluation du SCOT (fichier PDF téléchargeable sur <https://www.cc-genevois.fr/fr/la-collectivite-et-son-territoire/le-scot/les-grands-objectifs>) et sur le document de présentation de la CCG, utilisé lors de la réunion publique du 8 octobre.*

## **Commandez votre kit de compostage !**



La Communauté de communes du Genevois met à disposition des particuliers un kit de compostage : **1 composteur individuel de 300L + 1 bio-seau + 1 mode d'emploi.**

Le financement du kit est pris en charge à 70% : une participation financière de 15€ est à régler au moment de la commande.

### **Comment commander votre kit de compostage individuel ?**

**Vous possédez déjà une carte d'accès aux déchetteries :** connectez-vous à votre compte grâce à vos identifiants et commandez votre kit de compostage en ligne. ([www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr))

### **Un seul kit par foyer**

La commande d'un kit de compostage est **réservée aux habitants des 17 communes de la CCG** dans la limite d'un kit par foyer.

### **Cas particulier des copropriétés :**

Si vous habitez en immeuble, il est possible de mettre en place un site de compostage partagé : quelques étapes sont à respecter. Les commandes ne peuvent donc pas se faire en ligne comme pour le compostage individuel, plus d'informations au 04 50 95 92 60.

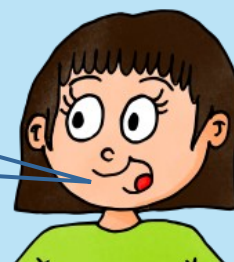
## Logement social : mythes et réalités

Un logement social est un logement qui répond à plusieurs **critères** :

- Il fait l'objet d'un agrément de l'État.
- Il fait l'objet d'une convention avec l'État afin de permettre aux occupants de percevoir les APL.
- Il est loué à titre de résidence principale avec un loyer modéré.
- Il est loué à des ménages dont les ressources sont inférieures à certains plafonds.
- Ils sont financés par des subventions ou des prêts aidés par l'État.
- Ils sont réalisés par un bailleur social, une commune, une association et exceptionnellement par un bailleur privé répondant aux conditions fixées par la loi.



*Le logement social est multiforme de façon à répondre à des besoins variés. Il est commun de parler d'appartement « HLM ». En réalité, les logements sociaux se répartissent en **trois grandes catégories** :*



### 1. PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) :

Logement social de base pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à un plafond de base fixé annuellement par circulaire :

<http://www.hlm.coop/ressources/all/9496>

### 2. PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) :

Logement très social pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 60% des plafonds PLUS. Les loyers sont environ égaux à 90% des loyers PLUS, donc plus bas.

### 3. PLS (Prêt Locatif Social) :

Logement social pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 130% des plafonds PLUS. Les loyers sont environ égaux à 150% des loyers PLUS, donc plus élevés.



*Nous avons l'habitude de penser que les plafonds de revenus permettant d'être éligible à un logement social sont très bas. En réalité, **sur notre territoire du Genevois, environ 60% des personnes pourraient prétendre à un logement social !***



### Logement social : mythes et réalités

Nous vivons dans un territoire à très forte progression démographique avec plus de 1500 nouveaux habitants par an. Ceci a pour conséquence de créer une forte tension sur le marché immobilier. Si nous ajoutons à cela le contexte frontalier spécifique à notre région qui induit une augmentation des prix des loyers et du foncier en général, tous les ingrédients sont réunis pour générer des difficultés de logement importantes.

Ces éléments expliquent la forte demande de logements sociaux dans notre arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois. Voici **quelques chiffres clé** :

**Au 01.01.2019**, il y avait **24132 demandeurs** de logements sociaux en Haute-Savoie :

- 85 % d'entre eux sont éligibles à un logement social de référence PLUS et 59 % à un logement de type PLAI.
- 42 % des demandeurs vivent dans des logements inadaptés.
- 28 % sont en situation de très grande précarité.
- 3103 ménages en délai anormalement long pour l'attribution, c'est-à-dire supérieur à 36 mois, soit 13 % des demandeurs. Début janvier 2018, ils représentaient 11,5 % des demandeurs.
- 655 ménages sont reconnus prioritaires au titre de la Loi Daloz.
- Le taux de mobilité est de 7,8 %, soit le plus faible de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Depuis 3 ans, la production de logements sociaux dépasse les 2000 logements par an (2388 en 2017 et 2220 en 2018).

Sur le bassin de vie de la Communauté de Communes du Genevois, nous avons 1183 demandes de logement en cours, soit une augmentation de 6,4 % par rapport au 01.01.2018.

Sources : [www.haute-savoie.gouv.fr/.../observatoire-demande-logement-social-74-janvier2019-A4.pdf](http://www.haute-savoie.gouv.fr/.../observatoire-demande-logement-social-74-janvier2019-A4.pdf)

À l'horizon 2025, dans les communes de plus de 3500 habitants, les quotas de logement sociaux devront atteindre 25% de l'offre locative totale. Cette obligation concerne 33 communes en Haute-Savoie. Actuellement, pour le département de la Haute-Savoie, il y a un retard de 12000 logements par rapport à l'objectif de 25%.

Au vu de la taille de notre village, nous ne sommes pas concernés par cette obligation de 25% de logements sociaux. Cela n'empêche pas notre commune de promouvoir la construction d'appartements « HLM » dans les programmes immobiliers, notamment en garantissant les prêts souscrits par les bailleurs sociaux. Et nous sommes actuellement à 126% de notre objectif de construction de logements sociaux pour la période 2013-2018 au niveau du plan local d'urbanisme de la CCG.

\* \* \*

Si vous vous posez d'autres questions, vous pouvez trouver des informations très pratiques sur le site de la Communauté de Communes du Genevois : [www.cc-genevois.fr/environnement/logement.htm](http://www.cc-genevois.fr/environnement/logement.htm)

Un portail public permet de faire sa demande de logement social en ligne :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Le service d'accueil de la Mairie est également à votre disposition pour vous aider à déposer vos demandes de logement social le cas échéant.

Dominique ROULLET, *adjointe aux affaires sociales*

## Ça s'est passé à Présilly



### Vide-grenier hivernal... - dimanche 5 mai



Il y a eu comme une erreur de casting météo en ce dimanche 5 mai...

Alors que l'on pouvait considérer comme acquis que le printemps était bien installé, l'hiver a opéré un brusque retour parmi nous, déroulant son tapis blanc pour accueillir les exposants du 5<sup>ème</sup> vide-grenier de Présilly !

Surmontant le froid polaire, ils sont venus aussi nombreux qu'en 2018, installant leur stand dans la bonne humeur et se réchauffant en dégustant le vin chaud préparé au pied levé par les membres de la Présillienne.

Le sommet de cette journée mémorable a été atteint à midi, lorsque la neige s'est mise à tomber...

Plusieurs exposants ont alors décidé de plier bagage, la majorité tenant encore deux heures de plus. Au final, les derniers résistants ont fait de bonnes affaires, sous les timides rayons de soleil apparus vers 15h !



*Les jeunes de la MJC de Viry étaient présents pour vendre crêpes et autres desserts*

### Présilly en fête ! - samedi 6 juillet et ...

Organisé par la Présillienne, un bel événement a pris place lors du 1<sup>er</sup> week-end des vacances estivales.

Le groupe Namass Pam a ouvert le bal samedi soir avec un concert rock. Beau programme et prestation de qualité qui ont enthousiasmé le public. La petite averse survenue à la tombée du jour n'a pas réussi à refroidir l'ambiance.

*La Présillienne remercie chaleureusement toutes les personnes venues en renfort durant le week-end. Elles ont largement contribué au grand succès de cette fête !*



# Ça s'est passé à Présilly

## Présilly en fête ! - ... dimanche 7 juillet

Après le gros orage survenu à 7 heures du matin, contrariant quelque peu la mise en route de la cuisson des jambonneaux, soleil et chaleur se sont installés pour le reste de cette magnifique journée qui a permis à un public nombreux de profiter des activités proposées. Ci-dessous, un aperçu en images...



*Exposition et défilé de tracteurs anciens. Une belle palette d'engins qui a régalé les passionnés*



*Démonstration de fabrication de cordes et de paniers*



*Des stands de producteurs locaux*



*Des animaux*



*De nombreux convives*



*Des jeux !*



*De la musique*



*Côté restauration, variété et qualité étaient au rendez-vous*



*Démonstration de foins à l'ancienne*

## Ça s'est passé à Présilly

### Cérémonie de l'Armistice - lundi 11 novembre



Moins de monde que l'an dernier, en ce lundi 11 novembre, mais l'émotion était, comme chaque année, présente à ce rendez-vous traditionnel, commémorant les soldats morts non seulement au cours de la guerre de 14-18, mais également lors de tous les conflits.

Au programme de cette cérémonie : focus sur les 6 Présilliens tombés entre 1939 et 1945, lecture de 3 poèmes, hommage rendu par M. le Maire aux morts de tous les conflits, avec remerciements à ceux qui œuvrent pour la sécurité de la population, lecture des morts, dépose d'une gerbe et de 43 roses (pour 43 Présilliens tués), minute de silence, sonnerie aux morts et Marseillaise.

Comme d'habitude, la cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié servi à la salle des fêtes.

*Ça ne s'est pas passé à Présilly,  
mais c'est bien une Présillienne, Noémie Boymond,  
qui a brillamment participé au  
Championnat de France d'équitation,  
remportant une médaille d'argent  
en Dressage Club 3 Minime.  
Bravo à elle !*



### La Présillienne vous attend !

Depuis plus de 5 ans, l'association La Présillienne vous propose des animations pour tous les goûts et tous les âges, contribuant ainsi à faire vivre notre jolie commune, toujours dans la convivialité et la bonne humeur !

**Afin de perpétuer cette belle mission, nous avons toujours besoin de « sang neuf »...**

Vous souhaitez devenir membre de l'association ou nous soutenir ponctuellement lors d'événements particuliers ?

N'hésitez plus ! Contactez la secrétaire de la Présillienne, Corinne Favre : [c.favre@presilly.fr](mailto:c.favre@presilly.fr)

### Comité de Jumelage Mössingen-Genevois

#### Les activités du comité de jumelage franco-allemand

Le dernier weekend de juin, une dizaine d'amis allemands sont venus et ont pu visiter le site des Glières. Du vendredi 29 novembre au dimanche 1<sup>er</sup> décembre, pendant la foire de la Sainte-Barbe, à Collonges-sous-Salève, huit amis allemands sont venus avec la bière de Mössingen et, comme les années précédentes, la consommation est allée bon train !

Le samedi 7 décembre, cinq savoyards du canton sont allés à Mössingen pour vendre du fromage de Haute-Savoie à l'occasion du marché de Noël local : abondance, reblochons, tomes, fromages frais de chèvre.

Le samedi 14 décembre, dans la salle Ellipse à Viry, l'orchestre « Blasorchester » de Mössingen et l'harmonie de St-Julien ont organisé une soirée musicale.

Maintenant, **pour le weekend du 8 au 10 mai 2020**, le comité de jumelage va préparer les manifestations du trentième anniversaire de la signature de la charte du jumelage entre les deux collectivités : Canton de St-Julien et la ville de Mössingen.

Un courrier sera envoyé à chaque maire des 17 communes du canton pour leur suggérer d'organiser dans leur commune une activité ayant trait à la vie de leur commune.

Les amis allemands arriveront le vendredi 8 mai en fin d'après-midi ; ils seront répartis dans les familles d'accueil. Samedi 9 mai, matin et après-midi, ils pourront participer aux activités que les communes auront organisées. À partir de 18 h, dans la salle des fêtes de Collonges-sous-Salève, se tiendra une soirée avec un programme musical de concerts donnés par l'orchestre de chambre de Mössingen et la Chorale du Châble. Suivra le repas-buffet pris en commun.



*En 2015, lors de la dernière manifestation pour célébrer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la charte, l'orchestre de Mössingen et l'harmonie de St-Julien ont interprété ensemble l'hymne européen*

Le programme détaillé n'est pas encore finalisé et des informations seront divulguées, au cours du premier trimestre 2020, dans la presse locale et les bulletins d'information des communes.

Les familles de Présilly qui souhaiteraient héberger pour 2 nuits (vendredi et samedi) des amis allemands peuvent se faire connaître auprès du Comité de jumelage, Mme Cacouault, téléphone 06 76 860 360 et adresse courriel [christine.cacouault@gmail.com](mailto:christine.cacouault@gmail.com). Pour la répartition dans les familles, il est tenu compte de la connaissance (ou non) de la langue allemande d'une personne de la famille hébergée ou hébergeante.

André GUILLOT

#### Rappel

Toute personne intéressée par les échanges franco-allemands peut adhérer à l'association « comité de jumelage franco-allemand du canton de Saint-Julien ».

Plus d'infos : [www.jumelage-moessingen-genevois.fr](http://www.jumelage-moessingen-genevois.fr)

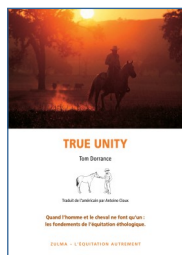
Mail : [gloria.jumelage@gmail.com](mailto:gloria.jumelage@gmail.com)

Présilly pourrait aisément porter le surnom de "pays du cheval"... Il est en effet pratiquement impossible de traverser le village ou les bois alentours sans croiser quelques cavaliers en balade, qu'ils soient groupés ou promeneurs solitaires.

Plusieurs manèges ont élu domicile dans notre commune, mais il en est un qui se différencie nettement des autres : **Salinas Farm**. Niché au creux des bois, sur la route du Thouvet, ce centre équestre ne se contente pas d'héberger des chevaux. Ici on cherche avant tout à les comprendre.

Cette démarche atypique a pris sa source de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, où **Tom Dorrance**, un "chuchoteur" connu et reconnu, a été l'initiateur de l'équitation éthologique. Lui et son frère Bill ont transmis leur savoir et leurs pratiques à bon nombre de passionnés, devenus formateurs à leur tour.

Antoine Cloux, propriétaire de Salinas Farm avec sa compagne, Maud Burnier, a lui aussi bénéficié de cet enseignement et tous deux retournent régulièrement aux USA pour suivre des stages de formation continue. Antoine a d'ailleurs traduit un livre de Tom Dorrance, **"True Unity"**, ouvrage de référence dans le monde du cheval.



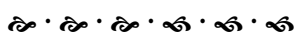
*Tom Dorrance (1910-2003) : "Les cavaliers cherchent souvent à obtenir des réponses rapides, superficielles. Je les encourage plutôt à essayer de comprendre quelque chose."*

### Qu'est-ce que l'équitation éthologique ?

Trop de cavaliers commettent l'erreur de vouloir contraindre leur monture, l'obliger à faire ce qu'ils veulent. Mais le cheval n'est pas un chien, on ne peut pas le dresser de la même manière, il ne "plie" pas sous le joug de son maître. Il ira jusqu'à utiliser sa force (loin d'être négligeable !) contre son cavalier, si ce dernier insiste trop...

Pour obtenir ce que l'on souhaite d'un cheval, il faut d'abord le comprendre, puis chercher les moyens de le motiver. C'est cela le grand secret, l'objectif suprême : la motivation du cheval ! Et pour atteindre ce but, il est essentiel de veiller au bien-être de l'animal, d'adapter les comportements en fonction de ses critères (et non de ceux du cavalier...).

Le comportement du cheval est généralement le reflet de celui de son propriétaire. Ainsi, après avoir pris le temps d'analyser les réactions du cheval, on va "s'occuper" du cavalier afin de lui permettre d'adapter son propre comportement pour que sa relation avec son cheval soit harmonisée. C'est au cavalier de s'adapter à son cheval et non le contraire ! Il doit apprendre à être plus souple, à lâcher prise, freiner ses exigences. Autrement dit, le cavalier doit modifier son attitude vis-à-vis de son cheval pour que ce dernier réagisse autrement.



### Création de "Salinas Farm"

Après qu'Antoine eût découvert les enseignements émanant de Tom Dorrance, de retour en Europe, il les a mis en pratique. Et c'est ainsi qu'un beau jour, Maud, ayant un problème avec sa jument, a débarqué dans la vie d'Antoine... Animés par la même passion, ils ont "adapté leur comportement" l'un envers l'autre, la simple cliente devenant finalement compagne...

Ensemble, ils ont décidé de monter une exploitation appliquant les préceptes éthologiques. Après 3 ans passés à élaborer le projet, effectuer de multiples recherches, entreprendre un nombre incalculable de démarches et surmonter autant d'obstacles, Maud suivant en parallèle une formation d'agricultrice, ils ont fini par dénicher le site idéal, au Thouvet : environnement naturel, espaces appropriés, proximité suffisante avec la ville, tous les ingrédients étaient réunis ! Le couple a pu se porter acquéreur de la propriété au cours de l'hiver 2013, l'activité débutant officiellement en avril 2014.



Maud et Antoine éprouvent une vive reconnaissance pour la confiance accordée par M. Genoud (l'ancien propriétaire de la ferme), et pour l'aide qu'il leur a apportée tout au long de la mise en place de leur projet, facilitant ainsi le "passage de relais". M. Genoud voulait offrir à des jeunes la chance de s'installer et cela, Maud et Antoine ne l'oublieront pas.

Pour ce qui est du nom "Salinas Farm", il provient à la fois de "Salinas", localité où Tom Dorrance a longtemps vécu, et de "salines", ces marais salants présents dans certaines régions désertiques ou dans la jungle, mais aussi tout simplement en Camargue, et qui sont le lieu de rendez-vous des animaux sauvages, attirés par les fabuleuses propriétés des sels minéraux contenus dans ces eaux.

### Que se passe-t-il à Salinas Farm ?

Entraînement et rééducation sont les activités principales de Salinas Farm. Ils reçoivent aussi bien des poulains à débourrer<sup>(1)</sup> que des chevaux posant problème à leur propriétaire.

Le poulain reste généralement au moins 1 mois à Salinas Farm, délai minimum nécessaire pour le débouillage. Quant aux chevaux nécessitant une rééducation, la durée dépend de la problématique.

Dans tous les cas, la présence à temps plein au centre équestre offre la possibilité d'observer l'animal dans sa globalité et pas seulement de cibler sur la problématique.

Par la suite, le cavalier pourra "entrer en piste", c'est-à-dire recevoir les informations et suivre les cours nécessaires pour améliorer sa relation avec sa monture. Le cavalier peut bien entendu venir les premières semaines, lors de la phase "d'analyse", mais à titre d'observateur uniquement : il ne peut pas intervenir ni interférer dans le travail qu'effectuent Maud ou Antoine avec son cheval.

Certains pensionnaires demeurent à l'année (environ 25 chevaux actuellement), mais dans tous les cas il ne s'agit pas d'un simple hébergement, comme dans les manèges traditionnels. Maud et Antoine effectuent un travail avec tous les chevaux présents, l'avantage à Salinas Farm étant qu'il n'y a aucune limite dans les disciplines ! Ici on pratique autant le saut que la randonnée, le **travail avec du bétail**, l'équitation anglaise ou western.



Il y en a pour tous les goûts et cette variété d'activités est un des ingrédients principaux contribuant au maintien de la motivation chez le cheval.



Parmi les pensionnaires annuels se trouvent des poulains (env. 4 ou 5). Ils arrivent à Salinas Farm vers l'âge de 6-12 mois et y demeurent jusqu'à leur débouillage qui interviendra lorsqu'ils auront 3 ans. Ce

séjour leur permet d'être préparés à ce futur "passage". Ils restent dehors 24h/24 et sont régulièrement en compagnie de chevaux adultes, piliers fondamentaux de leur éducation, à laquelle ils participent autant que les humains présents à Salinas Farm...

Hormis le travail effectué quotidiennement avec les poulains ou les chevaux et les cours sur mesure dispensés aux cavaliers rencontrant une problématique particulière, Salinas Farm propose également diverses activités aux cavaliers extérieurs à la structure, tout au long de l'année :

- **1 semaine de stage "Western"** : manœuvres de base, puis en fin de semaine travail avec des vaches, comme dans les ranches américains !
- **1 semaine de stage "Randonnée"** : toutes les astuces pour bien randonner avec son cheval
- **Divers petits événements, en week-end** : trec<sup>(2)</sup> ; saut d'obstacles, travail avec bétail, hakamore (bride sans mors), etc.
- **Séminaire sur la gestion du stress (nouveau)** : destiné tant aux cavaliers que non cavaliers. Dispensé par une thérapeute PNL qui propose divers outils permettant de faire face à une situation stressante.

### Équipements présents sur le site

L'exploitation occupe une surface de 20 ha de prairies permanentes et se compose de :

- stabulations : espaces communs couverts (auxquels s'adjoint une partie extérieure) pouvant accueillir plusieurs chevaux, ce qui est idéal pour renforcer les liens sociaux
- une écurie avec 13 boxes individuels : utilisés généralement pour les chevaux présents à court terme, habitués à être seuls
- un manège semi couvert de 30 x 70 m, pour les exercices
- un rond de longe

Outre Maud et Antoine, deux salariés à plein temps œuvrent sur le site : Rosy effectuant, comme ses patrons, un travail d'entraînement et rééducation sur les chevaux, tandis que Christophe, palefrenier, se charge de l'entretien et la maintenance.

### Recherche de terrains...

Dans le souci de vouloir mettre les chevaux un maximum dehors et de préserver et d'entretenir les pâtures correctement, Maud et Antoine sont actuellement à la recherche de plus de foncier à exploiter.

### En conclusion

Vous rencontrez des problèmes avec votre cheval ou désirez donner un bon début à votre poulain pour le travail monté ? Vous souhaitez apprendre à gérer votre stress autrement, même en étant non cavalier ? N'hésitez surtout pas à prendre contact avec Maud et Antoine ! Soit en les appelant au 04 56 81 98 92 ou en leur envoyant un mail via le site Internet [www.salinas-farm.net](http://www.salinas-farm.net) ou [www.antoinecloux.ch](http://www.antoinecloux.ch).

Au détour du chemin, Salinas Farm vous ouvre ses portes et vous accueille dans un monde où le cheval et l'Homme avancent d'un même pas, guidés par une compréhension mutuelle.

Corinne FAVRE



(1) Débouillage : apprendre au poulain à supporter le licol, une selle, puis un cavalier, mais accepter aussi d'être ferré ou chargé dans un van.

(2) Abréviation de "Techniques de Randonnée Équestre de Compétition": Le Trec en équitation est un subtil mélange d'endurance et de rigueur, mais également de complicité et de précision, alliant le plaisir de la randonnée à cheval et la technique équestre.

## Etat-civil

### Naissances

- **DA SILVA MARQUES David**, né le 21 mai 2019
- **GUINAND Sacha Gérard René**, né le 4 juin 2019
- **AMADE EUDES Lou**, née le 2 juillet 2019
- **DELACHENAL ROBY Souany**, né le 7 août 2019
- **LENGELE Mia Claude Paulette**, née le 7 août 2019
- **MAXIT PAZO Noélie**, née le 26 août 2019



*Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.*

### Décès

- **BRAND Rose Paulette**, le 27 avril 2019

*Nous présentons nos condoléances à ses proches.*



## Infos pratiques

### Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
École primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

### La Mairie

97, Route du Bé d'Lè  
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50  
Courriel : [mairie@presilly.fr](mailto:mairie@presilly.fr)

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)  
Ouverture au public :  
Lundi de 10h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 15h à 19h

### Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois  
Bâtiment Athéna 2  
38, rue Georges de Mestral  
Archamps Technopole  
74160 Archamps  
04 50 95 91 40

### Centre de loisirs Récréa-Beaupré

135, rue Beaupré  
74160 Beaumont  
04 50 83 77 78

**Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances**

### Déchèterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67

#### **Horaire d'été** (mars -octobre) :

Lundi +mercredi à vendredi : 9h-12h / 14h-18h  
Mardi : 14h-18h / Samedi : 9h-18h

#### **Horaire d'hiver** (novembre-février) :

Lundi + mercredi à vendredi : 9h-12h / 14h-17h30  
Mardi : 14h-17h30 / Samedi : 9h-17h30

Fermée mardi matin, dimanche et jours fériés

### Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin  
Bâtiment Héra 1  
Archamps Technopole  
74160 Archamps  
04 50 959 960

### téléphones et sites utiles

**pompiers : 18      SAMU : 15      Gendarmerie : 17**

**Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65**

**Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11**

**Enfance en danger : 119**

**Violences femmes info : 3919**

**Allo service public : 3939**

**[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)**

**[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)**

**[www.admin.ch](http://www.admin.ch)**